

2 Avril 2020



Illiko Texto

Vous avez un nouveau
message du SNUP

-_- L'hôpital bientôt sauvé grâce à la CDC -_-

« Être au rendez-vous de ce que nous nous devons » !

Par cette phrase, le Président de la République a montré sa gratitude au personnel hospitalier qui, dans ce moment délicat, fait preuve d'une mobilisation exceptionnelle et redouble d'efforts pour sauver la vie de ceux qui nous entourent.

Cette fraternité qui nous émeut tous malgré des conditions de travail difficiles s'est traduite par le lancement d'un plan inédit pour l'hôpital par le chef de l'Etat le 25 mars 2020.

*A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles ! C'est la réponse qu'attendaient les français et qui a bien évidemment suscité l'adhésion complète **du SNUP** : nous partageons l'idée que tout doit être mis en œuvre pour éviter qu'une crise sanitaire comme nous la vivons actuellement ne se reproduise.*

La lecture du rapport commandé par l'Elysée à la Caisse des Dépôts nous a malheureusement rendu moins optimistes...

N'est-il pas précipité de lancer des investissements massifs sans réflexion ni concertation préalable avec la sphère médicale dans un contexte marqué par l'urgence ?

L'histoire risque de se répéter....

La Banque des Territoires par sa volonté de mettre en place des Partenariats Publics Privés (PPP) vertueux ne tient pas compte des enseignements du passé.

Cela revient à ignorer les recommandations de la Direction générale de l'offre de soins ou encore de la Cour des Comptes qui jugeaient de manière unanime ce type de contrat inadapté au secteur hospitalier, en témoigne de nombreux fiascos comme par exemple celui du CH Sud Francilien.

Privatiser encore et toujours plus !

Favoriser les établissements de santé PRIVE d'intérêt collectif (ESPIC) au détriment des hôpitaux publics revient à privilégier la logique financière à la qualité des soins.

Autrement dit, à faciliter la destruction de l'hôpital public soumis à des contraintes plus fortes (accueil des patients sans aucune sélection, pluridisciplinarité engendrant des charges structurelles rigides, endettement important) par une mise en concurrence inégale.

*Les ESPICs se portent mieux d'un point de vue financier en lien avec une capacité d'exécution plus souple (grille tarifaire plus avantageuse, charges compressibles) et des prérogatives moins lourdes puisqu'il s'agit souvent d'établissements n'ayant pas vocation à traiter tout type de pathologies. Ces spécificités leurs permettent d'avoir une meilleure productivité et d'afficher des résultats proches de l'équilibre **mais avec un impact potentiel sur l'offre et la qualité des soins.***

La bataille s'annonce difficile pour l'hôpital public surtout si les ESPICs bénéficient en premier lieu des crédits alloués pour la restructuration de la dette.

Des propositions qui pourraient vous surprendre ???

Quid de la pertinence de la conversion d'anciens paquebots en hôpitaux flottants que ce soit d'un point de vue fonctionnel ou économique ?

Du numérique et encore plus de numérique alors que la crise sanitaire démontre une carence en terme de lits notamment en réanimation ?

Ne remettons pas en cause le principe de santé français qui vise à assurer une égalité d'accès aux soins lorsque l'on envisage de faire participer financièrement davantage les patients pour les rendre plus responsables ?

Le plan inédit pour l'hôpital annoncé par le Président de la République suscite beaucoup d'espoir mais il ne faudrait pas qu'il génère de la déception.

Les français veulent une meilleure offre de soins et non pas un modèle plus libéral où le privé se substituerait au public.

sn^{Up}

Rien n'est encore lancé, les décideurs au sein de la CDC peuvent revoir leur copie.

Le SNUP n'est pas là pour diviser surtout en temps de crise mais il se doit de vous informer !

Pour approfondir

* Le débat autour de ces propositions. Au sein même de la CDC, ce plan suscite de très vives critiques. Mediapart a soumis ce document à Éric Boubet, secrétaire général du SNUP CDC FSU qui, après lecture, dit sa consternation : « *Je ne suis malheureusement pas surpris ! La CDC est le bras financier de l'État et à ce titre elle "obéit" aux ordres du pouvoir politique en place ! Avec la loi Pacte d'Emmanuel Macron, elle a perdu ce qui lui restait d'indépendance. Aujourd'hui, c'est "business et bla-bla com."* La crise du Covid-19 va encore une fois servir de prétexte. La CDC va afficher une aide considérable en faveur de l'hôpital au nom de l'intérêt général ! Mais en vérité, nous sommes bien loin de cela et l'épargne populaire servira les intérêts de la marchandisation et de la privatisation du secteur de la santé. Ici, on analyse ce drame en termes "d'impact sur les valorisations corporate de la crise actuelle." »

Et le responsable syndical ajoute : « *Alors que l'ensemble des personnels médicaux – médecins urgentistes ou chefs de service – interpelle le gouvernement pour exiger depuis plus d'un an un plan d'urgence pour l'hôpital public, ce dernier répond par une opération de business. Le rôle de la CDC est de mobiliser les fonds nécessaires pour sauver les hôpitaux publics et non de poursuivre les financements qui le tuent comme les partenariats publics/privés. L'État doit effacer totalement les dettes et engager sur les fonds propres notamment les travaux nécessaires pour les hôpitaux existants et rouvrir ceux qu'il a fermés. Ce n'est pas d'hôpitaux dits de campagne ou d'appoint dont la France a besoin ! Enfin, la revalorisation des traitements et des carrières des agents doit être immédiate.* »